

FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE



MODALITES POUR LES
SELECTIONS
INTERNATIONALES 2014 EN
CYCLISME

V.T.T.
TRIAL

PREAMBULE : PRINCIPES GENERAUX

La saison sportive 2014 s'inscrit dans la dynamique de l'olympiade « Rio 2016 ». Le calendrier sportif international reste prioritaire pour permettre à la France d'obtenir les quotas pour les compétitions de référence (Championnats d'Europe, Championnats du Monde) ainsi que pour les Jeux Olympiques. Les EQUIPES DE FRANCE et SELECTIONS NATIONALES doivent à la fois être compétitives au plus haut-niveau et contribuer à l'accession des jeunes sportifs au niveau international afin de préparer durablement notre future élite aux grands rendez-vous internationaux de demain. L'objectif est de sélectionner l'athlète qui a le plus de potentialités d'obtenir une place sur le podium.

1- Le Directeur Technique National est le sélectionneur, il arrêtera la sélection sur proposition des entraîneurs nationaux et après consultation du médecin fédéral.

2- Le sélectionneur effectuera son choix parmi les athlètes sélectionnables dans l'intérêt de la performance de l'Equipe de France.

3- La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et le(s) remplaçant(s). Ce(s) dernier(s) peut(vent) être désigné(s) à tout moment à partir de l'annonce de la sélection.

4- La sélection reste subordonnée à la signature et à l'application du règlement des Equipes de France.

5- Le Directeur Technique National pourra, à tout moment, retirer de la liste des athlètes sélectionnables ou sélectionnés tout sportif qu'il considère ne plus être en mesure de disputer dans des conditions optimums la compétition pour laquelle il est retenu, notamment en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une contre-indication médicale, l'absence totale ou partielle du suivi médical réglementaire ou d'un comportement répréhensible (lois et règlements nationaux ou internationaux).

6- Les athlètes s'engagent à honorer toute sélection en Equipe de France et respecter le calendrier de compétitions défini à cet effet, sauf contre-indication médicale constatée par le médecin en charge des équipes de France et/ou le médecin fédéral. Tout autre motif sera laissé à l'appréciation du Directeur Technique National.

7- Le Directeur Technique National peut ne pas appliquer les quotas attribués au pays.

8- Les modalités et critères ci-dessous sont contingents à la condition qu'aucune modification ne soit apportée par la fédération internationale (U.C.I) et/ou par la fédération Européenne (U.E.C.) aux règles en vigueur pour les Championnats d'Europe et du Monde.

PRIORITES :

- La participation au championnat de France est obligatoire pour prétendre à la sélection au championnat d'Europe et au Championnat du monde (sauf blessure attestée)
- Au regard de leurs performances lors de la saison 2013, les sportifs français ayant réalisé un podium lors des championnats du Monde et ceux ayant été classés dans le top 8 du ranking UCI en 2013 ont directement accès à la sélectionnabilité, sans changement de catégorie d'âge ou de vélo. Cependant, ils devront confirmer leur statut lors d'une manche de coupe du monde .
- Il est envisagé d'organiser, si possible, des stages de préparation ou terminaux pour les juniors et les seniors. Ces stages pourront être rendus obligatoires dans le but d'optimiser la performance.



Championnats d'Europe trial 19 au 22 juin 2014 Walbryzch (Pologne)

Quota maximal UEC (*chiffres en attente de confirmation*):

- Elite 26: 5
- Elite 20: 5
- Junior 26: 5
- Junior 20: 5
- Dames: 5

Equipe de France :

Dates d'annonce de la sélection :

La sélection des athlètes sera annoncée le 2 juin 2014, à l'issue de la coupe du Monde N°1 à Cracovie (Pologne)

Dames

Quota maximal FFC : 1

Accès à la sélectionnabilité :

- Avoir été finaliste aux Championnat d'Europe ou du Monde en 2013
- Avoir terminé dans les 10 premiers de la 1ère Coupe du monde à Cracovie (Pologne) 2014
- Avoir gagné la 1ère Coupe de France à Clisson 2014

Elites Hommes

Quota maximal FFC : 8 (5 pilote en 26 , 3 pilote en 20)

Accès à la sélectionnabilité :

- Avoir terminé dans les 5 premiers du classement final de la coupe du monde 2013 ou être dans le top 8 Ranking mondial final 2013 UCI.
- Avoir terminé dans les 5 premiers d'une coupe du monde 2014 à Cracovie (Pologne).
- Avoir fini dans les 3 premiers de la manche de coupe de France à Clisson 2014

Le sélectionneur peut ajouter à la liste des sélectionnables un ou plusieurs sportifs après observation des épreuves citées ci-dessus.

Juniors Hommes

Quota maximal FFC : 5 (3 pilote en 26 , 2 pilote en 20)

Accès à la sélectionnabilité :

- Avoir terminé dans les 8 premiers du championnat du monde juniors 2013
- Avoir terminé dans les 3 premiers du championnat de France en catégorie expert 2013
- Avoir fini dans les 15 premiers de la manche d'une coupe du Monde 2014 à Cracovie (Pologne)
- Avoir fini dans les 15 premiers de la manche de coupe de France à Clisson (élite) et dans 5 premiers en catégorie (expert)
- Avoir été finaliste JMJ Cadet 2ème année en 2013

Le sélectionneur peut ajouter à la liste des sélectionnables un ou plusieurs sportifs après observation des épreuves citées ci-dessus.



Championnats du Monde

1 – 7 septembre
LILLEHAMMER - NORVEGE

Quota maximal UEC (*chiffres en attente de confirmation*):

- Elite 26: 8
- Elite 20: 8
- Junior 26: 8
- Junior 20: 8
- Dames: 8

Equipe de France :

Dates d'annonce de la sélection :

La sélection des athlètes sera annoncée le 28 juillet 2014 à l'issue de la coupe du monde à Pra-Loup (France)

Elites Hommes

Quota maximal FFC : 8 (5 pilote en 26 , 3 pilote en 20)

Accès à la sélectionnabilité :

- Avoir terminé dans les 5 premiers du championnat d'Europe 2014
- Avoir terminé dans les 5 premiers d'au moins une manche de coupe du monde 2014
- Podium Championnat de France 2014
- Podium Coupe de France Super Besse 2014

Le sélectionneur peut ajuster la sélection dans chaque catégorie pour le Championnat du Monde à l'issue du Championnat d'Europe.

Juniors Hommes

Quota maximal FFC : 5 (3 pilote en 26 , 2 pilote en 20)

Accès à la sélectionnabilité :

- Avoir fini dans les 8 premiers du championnat d'Europe Juniors 2014
- Avoir fini dans les 15 premiers d'une manche de coupe du monde scratch en 2014
- Avoir fini dans les 15 premiers en élites ou les 3 premiers en expert au championnat de France 2014

Le sélectionneur peut ajuster la sélection dans chaque catégorie pour le Championnat du Monde à l'issue du Championnat d'Europe.

Dames

Quota maximal FFC : 1

Accès à la sélectionnabilité :

- Avoir terminé dans les 8 premiers du Championnat d'Europe ou de la 2ème Coupe du Monde
- Avoir gagné le Championnat de France



Jeux Mondiaux de la Jeunesse

2 au 3 Août 2014
Zawiercie (Pologne)

Sélection Nationale :

Dates d'annonce de la sélection :

- La sélection des athlètes sera annoncée à l'issue du Championnat de France des Ménuires

Prise en charge :

- Les athlètes répondant aux critères seront encadrés et pris en charge par leur team, club ou famille, ils pourront bénéficier des conseils techniques de l'encadrement de l'Equipe de France.

Le sélectionneur se peut ajuster la sélection dans chaque catégorie en tenant compte :

- De ses observations sur les résultats des différentes courses régionales et interrégionales.

Catégories	Age	Quota UCI
Poussins	Âgés de 9 et 10 ans	5
Benjamins	Âgés de 11 et 12 ans	5
Minimes	Âgés de 13 et 14 ans	5
Cadets	Agés de 15 et 16 ans	5
Girls	Âgées de moins de 16 ans	5

- De ses prises d'informations auprès des différents éducateurs et entraîneurs actifs dans les clubs des différentes régions.
- De ses observations sur les résultats et comportements sur les 2 manches de Coupe de France à Clisson et Super Besse et au Championnat de France aux Ménuires.
- L'évolution du pilote dans une catégorie en Coupe de France n'est pas un critère systématique de sélection ;
- Le quota maximum par catégorie sera atteint en fonction des niveaux observés.
- Le niveau international des Jeux mondiaux reste le principal repère pour le sélectionneur.